



La cinquième conférence de l'OMC, Organisation Mondiale du Commerce, s'est tenue à Cancun au Mexique du 9 au 14 septembre dernier.

A l'issue de la clôture de la conférence, de nombreuses ONG, Organisation Non Gouvernementales, ont manifesté leur joie à l'annonce de l'échec des négociations. Jean-Louis Bianco, membre de la délégation française au sommet de Cancun, participait aux négociations.

**CARNET DE BORD de Jean-Louis Bianco (extraits)**

Les négociateurs avaient la gorge serrée, tandis que les ONG sautaient de joie

**Drame en cinq actes.**

**Acte I, 10 septembre**

La mobilisation anti-mondialisation ou, comme on dit maintenant, alter mondialisation, est moins nombreuse que dans les sommets précédents. Cela n'empêche pas le suicide d'un paysan nord-coréen.

**Acte II, la surprise**

Alors que l'Union européenne et les Etats-Unis avaient trouvé un terrain d'entente, avant la Conférence, comme le demandaient d'ailleurs de nombreux pays du Sud, la Conférence s'ouvre sur un coup de tonnerre : l'émergence d'un nouveau groupe, le G21 (parce qu'il comporte 21 pays) emmené par le Brésil, l'Inde, la Chine et l'Equateur.

**Acte III, la course de lenteur**

Le décor est planté. Les exigences des uns et des autres paraissent inconciliables. Personne ne veut bouger. C'est une course de surplace. On verra bien qui a les nerfs les plus solides. Et surtout qui a envie d'un accord, et qui n'en veut pas. C'est le bal des hypocrites.

**Acte IV : L'initiative coton**

Quatre pays parmi les plus pauvres d'Afrique proposent une baisse des subventions américaines au coton (considérables) de façon à permettre aux paysans africains d'avoir une chance de survivre. L'Europe les soutient, à notre avis trop mollement. Les Etats-Unis opposent brutalement une fin de non-recevoir.

**Acte V : L'échec**

Samedi : il est 15 heures (22 heures à Paris) quand le Kenya annonce le premier : « C'est fini, il n'y a plus de négociations ». La précipitation de la présidence américaine à conclure, alors que des marges de négociations semblaient ouvertes, en a surpris plus d'un. Les mauvaises langues insinuent (sans preuve, évidemment) qu'un coup de fil du Président Bush au Président mexicain Fox lui aurait amicalement et fermement « conseillé » d'arrêter les frais, de peur d'avoir à céder quelque chose sur le coton.

**Et maintenant ?**

L'échec de Cancun a été salué dans la joie par beaucoup d'ONG et avec inquiétude par beaucoup de négociateurs.

Tout dépend, en effet, de l'horizon que nous nous fixons.

**A terme, nous voulons un autre monde.** Cela suppose une profonde réforme des institutions internationales, avec un Conseil de Sécurité Economique et Social mondial. L'OMC devrait être réintégrée au sein des Nations Unies et placée, comme le FMI et la Banque Mondiale, sous le contrôle de ce Conseil de Sécurité Economique et Social. Nous voulons aussi une autre hiérarchie des normes mondiales, donnant la priorité aux droits économiques, sociaux et culturels, au droit à l'environnement, au droit à la santé. Mais la bataille sera longue. Elle ne fait que commencer.

**Dans l'immédiat,** l'échec de la Conférence de Cancun montre à tous la nécessité d'une réforme de l'OMC et du système commercial international. L'émergence du groupe des 21 (Brésil, Inde, Chine ...) puis du G 90 (pays africains, pays ACP liés à l'Union Européenne, pays les moins avancés) a marqué la volonté politique des pays du sud de peser désormais en tant qu'acteur majeur au sein de l'OMC.

**Aujourd'hui,** en l'absence d'accord, le risque est que les Etats-Unis agissent de manière unilatérale et que s'exerce encore plus qu'hier, la loi du plus fort. Face à ce risque, l'Union Européenne doit proposer d'urgence la convocation d'une réunion ministérielle extraordinaire de l'OMC destinée à traiter des questions prioritaires pour les pays en développement : la crise du coton, la fixation du prix des matières premières, les subventions à l'exportation. En même temps, elle devrait engager la réforme du fonctionnement de l'OMC : contrôle démocratique et parlementaire, ouverture aux ONG, transparence, accès effectif des pays en développement au « tribunal » de l'OMC que constitue l'organe de règlement des différends...

**Questions écrites de Jean-Louis Bianco au gouvernement**

Vous pouvez obtenir les textes en contactant la permanence à Digne

sur l'application du principe d'égalité de traitement entre hommes et femmes dans le cadre du régime de retraite des fonctionnaires.

Sur les charges supplémentaires d'assurances que les collectivités devront supporter dans le cadre de la décentralisation, en matière de responsabilité civile, de flotte automobile, de risques statutaires ainsi que de dommages aux biens.

sur le devenir des 146 postes de l'Éducation Nationale dont disposent les cent associations départementales des PEP (pupilles de l'enseignement public).

sur la remise en cause indispensable de notre dispositif de prévention et de lutte contre le feu.

sur le gel des crédits d'investissement de l'Etat en direction des réserves naturelles.

sur les moyens que le gouvernement compte mettre en oeuvre pour que se développe l'usage des médicaments génériques.

sur l'application du dispositif instaurant un fonds d'aide à l'investissement des services départementaux d'incendie et de secours.

sur les engagements de l'État concernant les associations éducatives complémentaires de l'enseignement public.

sur le gel de l'enveloppe budgétaire du fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations.

**PERMANENCE PARLEMENTAIRE JEAN-LOUIS BIANCO & GILBERT SAUVAN**

Directeur de la publication : Jean-Louis Bianco - Impression : Odim - Distribution : La Poste - Photographie : Assemblée Nationale 2003 - Stephan LIPP



**Interview**

A l'occasion de la nouvelle session parlementaire qui a débuté le 1er Octobre 2003, Jean-Louis Bianco fait le point sur l'actualité de cette rentrée.

**Pensez-vous que la baisse de 3 % des impôts sur le revenu suffira à relancer la croissance ?**

Jean-Louis Bianco : L'expérience prouve que cela ne marche pas. Le gouvernement a déjà baissé l'impôt sur la fortune et l'impôt sur le revenu. Avec quels résultats ? Nous avons une croissance plus faible que les autres pays européens. Cette baisse va profiter essentiellement aux gens les plus aisés. Il y a un français sur deux qui ne paye pas d'impôt sur le revenu, les plus modestes n'en verront donc pas la couleur. Les 3/4 de la baisse de l'impôt sur le revenu vont profiter aux 10 % les plus riches. En même temps, le gouvernement pénalise la consommation populaire, avec les hausses des tarifs publics et la faiblesse du pouvoir d'achat.

**Le gouvernement repousse, au-delà des échéances électorales, la réforme de l'assurance maladie dont pourtant les déficits explosent. Quel est votre sentiment face à cette politique ?**

JLB : Le déficit 2003 de l'assurance maladie s'élève à près de 11 milliards d'euros et pourrait monter à 14 milliards d'euros en 2004. Comme l'a souligné Jean-François MATTEI lui-même, ce " déficit abyssal " constitue un record historique. Malheureusement ce dérapage est imputable aux choix économiques et sociaux du gouvernement depuis 16 mois, qui ont conduit à l'augmentation du chômage. La seule réponse du gouvernement face à la gravité de la situation, est de mettre en place des mesures qui touchent les malades comme la hausse du forfait hospitalier ou bien le déremboursement des médicaments.

**N°3**

Novembre 2003

*Il faut redonner la priorité à la solidarité et la préparation de l'avenir : l'emploi, l'éducation, la santé et la recherche*

**C'est facile de critiquer, mais que proposeriez-vous pour le budget si vous aviez la majorité à l'Assemblée Nationale ?**

JLB : Plutôt que d'augmenter le budget de la Défense et d'amplifier encore les allègements de charges sans contrepartie aux entreprises (20 milliards d'euros en 2004), nous aurions donné la priorité à la solidarité et la préparation de l'avenir : l'emploi, l'éducation, la santé et la recherche. Nous proposons d'annuler toutes les baisses d'impôt sur le revenu et sur l'ISF (3 milliards d'euros).

**Et pour la santé ?**

JLB : Une priorité à la prévention (renforcement de la médecine scolaire et de la médecine du travail). Une nouvelle organisation des soins pour lutter contre les gaspillages en liant mieux l'hôpital, les soins de ville et l'aide sociale. Une politique globale du vieillissement : réhabilitation des maisons de retraite, services d'aide et de soins à domicile. La clarification des responsabilités : à l'Etat la définition de la politique de santé, aux partenaires sociaux et aux mutuelles la gestion du système de soins.

**Notre département, comme l'ensemble de la région, a souffert d'incendies cet été. Le dispositif actuel de prévention et de lutte est-il suffisant ?**

JLB : Dans notre département, ce sont près de 1 500 hectares qui ont été ravagés par le feu. J'ai écrit au gouvernement pour lui demander de financer l'acquisition par les services départementaux d'incendie et de secours d'hélicoptères bombardiers d'eau et plus généralement d'assurer le financement par la solidarité nationale d'une partie importante des moyens nécessaires aux départements les plus pauvres. Je propose également la multiplication du nombre d'équipes de prévention (avec pouvoir de police) sillonnant en permanence les massifs à risque, le pouvoir d'imposer les débroussaillages nécessaires confié directement aux préfets, la réintroduction de parcours d'élevage et de productions agricoles plus résistantes aux feux. Les aides de l'Etat dans les zones à risque devraient favoriser les agriculteurs qui s'engagent sur de telles pratiques.

## Suite de l'interview

**Que pensez-vous de la loi rurale préparée par le Ministre de l'Agriculture, Monsieur Gaymard, en faveur du développement des territoires ruraux ?**

JLB : Le principe d'une loi rurale est une bonne chose. Il y a des intentions intéressantes. Mais, sur deux points essentiels, les moyens de financement et les services publics, on ne peut qu'être extrêmement inquiets. J'ai consulté les élus et l'ensemble des partenaires dans notre département pour recueillir leur avis. Je serai amené avec mes collègues socialistes à faire des propositions précises pour garantir financièrement le maintien des services publics.

**Vous avez présenté, avec Jean-Paul Bacquet, une proposition de loi tendant à étendre le service universel à l'internet haut débit et à la téléphonie mobile. Qu'en est-il exactement ?**

JLB : Ce qui est en jeu, c'est l'égalité d'accès des territoires à ces nouvelles technologies. C'est aussi l'égalité des chances. L'internet et la téléphonie mobile peuvent permettre un développement des zones rurales. Ces technologies revêtent la même importance aujourd'hui qu'hier l'eau et l'électricité. Les services proposés doivent répondre aux principes fondamentaux du service public : égalité, continuité et universalité. Dans le département, nous voulons aller le plus vite possible pour la couverture

en téléphonie mobile et l'accès à internet.

**Vous avez organisé en mai dernier un débat citoyen. Comment cela a-t-il été perçu ?**

JLB : Près de 200 personnes se sont rendues à ce forum citoyen organisé par Gilbert Sauvan et moi-même. C'était une première dans notre département. L'actualité sociale des derniers mois a, bien évidemment, orienté la discussion sur la réforme des retraites et la décentralisation. De nombreux grévistes et représentants syndicaux ont souhaité exprimer leurs revendications et connaître ma position.

**Avec les autres parlementaires de la Région, vous avez été reçu récemment par le Ministre de l'Équipement et des Transports, Monsieur De Robien. Où en est-on du désenclavement du Département ?**

JLB : Pour l'A51, Grenoble-Sisteron, on nous annonce un début des travaux en 2007, et un achèvement en 2017 ! D'ici là, rien de prévu pour améliorer la nationale 75 qui passe par Lus la Croix Haute. Au sujet de l'antenne autoroutière Peyruis - Digne-les-Bains, nous avons demandé à être reçus par le Ministre, car son directeur de cabinet nous a fait une réponse inacceptable : " Pour l'instant, il n'y a pas d'argent !".

(Interview réalisée le 15 octobre 2003)

## Presse

### CNN à la Française au mépris des élus

Le rapport sur la future chaîne française d'information internationale présenté par M. Bernard Brochand le 30 septembre est pour le moins décevant, tant sur la forme que sur le fond, et suscite bien des interrogations de la part des parlementaires qui ont travaillé sur cette question depuis de nombreux mois. [...] Le vaste partenariat public-privé proposé par la mission d'information s'est réduit comme peau de chagrin à une alliance 50-50 entre TF1 et France Télévisions, financée à 100 % par l'Etat, sous réserve d'un financement complémentaire par le biais d'un hypothétique parrainage d'entreprises. [...] Une chaîne entièrement financée par l'Etat, mais dans laquelle un groupe privé aura un droit de veto sur toutes les décisions stratégiques. Une pilule difficile à avaler pour les parlementaires.

Extrait de la tribune signée par Jean-Louis BIANCO, Pierre-Christophe BAGUET, Patrick BLOCHE, Frédéric DUTOIT, Georges HAGE et Emmanuel HAMELIN, parue dans libération du 9 octobre 2003.

## Question d'actualité

(Jean-Louis Bianco interpelle le gouvernement le 17 juin 2003)

### POLITIQUE DE L'EMPLOI

Monsieur le ministre de l'économie, pour la première fois depuis 1996, l'emploi salarié a reculé au premier trimestre 2003. Notre économie détruit désormais plus d'emplois qu'elle n'en crée alors qu'entre 1997 et 2002 elle avait créé 2 millions d'emplois et réduit de 900 000 le nombre des chômeurs. Vous objecterez sans doute que la conjoncture internationale était plus favorable. Mais comment expliquez-vous alors que notre croissance ait été supérieure à la moyenne des pays européens durant ces années et ne le soit plus aujourd'hui ? Ce ne peut être que la conséquence d'une mauvaise politique économique, qui s'appuie sur le seul emploi privé et oublie que la qualité du service public n'est pas seulement garante de l'égalité entre les citoyens, mais aussi de notre compétitivité. Vous diminuez les charges patronales sans conditionner la mesure à une obligation de formation. Vous supprimez les emplois-jeunes, vous sacrifiez la recherche, insultant par là même l'avenir, et vous multipliez les cadeaux fiscaux aux riches, qui creusent le déficit sans aucun effet sur la consommation.

Au moment où nous débattons de la réforme des retraites, où il apparaît clairement que le plan Fillon n'est pas financé et ne pourrait l'être que par une répartition plus juste des charges et une croissance de l'emploi, allez-vous enfin changer de politique ?

## Interventions

### BUDGETS DES OFFICES

Faisant suite aux déclarations de Hervé Gaymard, ministre de l'Agriculture, sur l'ONIPPAM (Office National Interprofessionnel des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales), Jean-Louis Bianco a rappelé au ministre le rôle essentiel que joue cet office auprès des acteurs de la filière. L'ONIPPAM est un centre de ressources économiques et scientifiques important qu'il faut sauvegarder. A la suite des interventions, la survie semble assurée.

### SÉCHERESSE

En raison de la sécheresse, Jean-Louis Bianco avait saisi le Ministre de l'Agriculture, Hervé Gaymard, pour l'alerter sur les grandes difficultés que les éleveurs des Alpes de Haute-Provence allaient rencontrer si aucune mesure n'était prise pour remédier à l'insuffisance de fourrage

### ENTREVAUX

La trésorerie d'Entrevaux est menacée par un projet de fermeture. Jean-Louis Bianco a rappelé au Premier Ministre l'importance du maintien du service public dans les communes du département

### CONTRATS DE PLAN ETAT/REGION

Dans un discours tenu à Colmar, le 19 septembre 2003, Monsieur Jean-Paul Delevoye, Ministre de l'Aménagement du Territoire, a déclaré : « Il est clair que l'Etat n'a pas en 2003 les moyens qu'il a promis en 2000 lors de la signature des Contrats de Plan Etat/ Région. Il faut faire avec et dépenser moins et mieux ». Cette remise en cause "en catimini" de la parole de l'Etat est scandaleuse. Elle sera particulièrement préjudiciable aux départements les plus pauvres. C'est pourquoi Jean-Louis Bianco a saisi le Premier Ministre pour qu'il tienne les engagements pris dans le Contrat de Plan Etat-Région, voté par la grande majorité des élus de la Région et du Département.

## Propositions de loi

### EUTHANASIE

Après la mort de Vincent Humbert, le débat sur l'euthanasie a repris dans notre pays. C'est une question difficile et douloureuse qui doit être abordée avec beaucoup de précaution et de respect.

**A la demande de l'association pour le droit de mourir dans la dignité, Jean-Louis Bianco a déposé, avec ses collègues socialistes, une proposition de loi le 10 avril 2003.**

Elle vise d'abord à développer considérablement les soins palliatifs et l'accompagnement des personnes en fin de vie. Comme l'a suggéré le Comité National d'Éthique, l'euthanasie ne doit être qu'une exception très minutieusement encadrée. Dans les cas d'accident ou de maladie incurable, entraînant une souffrance ou une détresse insupportable, la volonté de la personne devrait être attestée par un testament de fin de vie. En Europe, les Pays-Bas et la Belgique ont autorisé par la loi une « mort douce ». Plusieurs pays reconnaissant la validité du testament de fin de vie. Enfin, selon un sondage de décembre 2002, 88 % des Français se déclarent favorables à ce que la loi autorise cette pratique pour « mettre fin, sans souffrance, à la vie de personnes atteintes de maladies insupportables et incurables si elles le demandent ».

### POLITIQUE DE MONTAGNE

**Jean-Louis Bianco a signé une proposition de loi sur la politique de la montagne et revitalisation rurale.**

Cette proposition visant les zones de montagne a pour ambition d'engager la modernisation et le renouvellement de la politique de la montagne. Une deuxième partie est consacrée aux zones de revitalisation rurale (ZRR), dont il est urgent de renforcer le dispositif actuel qui s'est montré peu efficace à la fois par l'insuffisance des moyens et par l'absence d'un acteur local puissant qui prennent la responsabilité de cette politique.

## EN BREF

### C.T.E. :

Je suis intervenu auprès du Préfet des Alpes de Haute-Provence et du Directeur

Département de l'Agriculture et de la Forêt pour que les agriculteurs, victimes des récents feux de forêts et bénéficiaires d'un Contrat Territorial d'Exploitation, ne soient en aucune manière pénalisés, s'ils n'arrivent pas à atteindre leurs objectifs dans un tel cas de force majeure. Ils doivent pouvoir négocier librement et sans pénalité la modification ou l'arrêt de leur contrat.

### COMMISSION PARLEMENTAIRE :

J'ai approuvé les orientations de la commission parlementaire à laquelle j'ai participé au sujet de la création d'une chaîne de télévision à vocation internationale. Toutefois, je regrette que le gouvernement ait mené une démarche trop confuse. Les missions, les expertises et les avis se sont empilés, sans qu'une définition claire des objectifs ait été énoncée. Enfin je précise que le groupe socialiste à l'Assemblée Nationale combattra fermement la tentation de financer cette chaîne par des prélèvements sur les ressources des chaînes du service public.

### DÉCENTRALISATION :

J'ai rappelé au premier ministre qu'une grande majorité de Régions et de Départements n'était absolument pas demandeuse des transferts de personnels A.T.O.S qui ont, au sein des équipes éducatives, toute leur place dans la Fonction Publique d'État, dans le cadre du Ministère de l'Éducation Nationale. En fait de décentralisation, les projets s'apparentent de plus en plus à une simple délégation de gestion.

### RETRAITES :

Je suis intervenu de nombreuses fois à l'occasion du débat sur le projet de réforme des retraites à l'Assemblée Nationale. J'ai rappelé que le système de retraites par répartition est au cœur du contrat social entre les générations. J'ai récusé la politique de l'emploi du gouvernement qui repose essentiellement sur l'affirmation que les bons emplois sont les emplois privés et c'est une erreur car la compétitivité de la France est liée au volume de travail, certes, mais aussi à la qualité des services publics.

### AOC DU BANON :

Après de nombreuses interventions des élus auprès du Ministre de l'Agriculture, je suis heureux que le Banon ait enfin obtenu le Label AOC.

Jean-Louis Bianco représentera le Groupe Socialiste de l'Assemblée Nationale au **Forum Progressiste Mondial** organisé par le Parti Socialiste Européen, du 27 au 29 novembre 2003 à Bruxelles.

